

CNCS

FEUQ

État des lieux : condition financière des étudiants au doctorat en psychologie

Document d'information

Document rédigé par Frédéric Lalande, Président du CNCS 2007-2008
Révisé par Olivier-Beaulieu-Mathurin, Président du CNCS 2008-2009

**Conseil national des cycles supérieurs
Fédération étudiante universitaire du Québec**

Contexte général et problématique

Depuis 2006, le CNCS accorde son appui à la cause de la rémunération des étudiants au doctorat en psychologie. Dans cette optique, le Conseil rassemble ici des informations pertinentes sur la situation financière de ces étudiants, suivant deux axes précis.

Volets de rédaction

- Évaluation des coûts réels de la vie pour un étudiant des cycles supérieurs : dépenses mensuelles moyennes et total annuel, étudiant sans enfant à charge et avec enfant à charge
- Niveau de financement disponible, par source, pour les étudiants en sciences humaines et sociales (ScH & ScS).

Évaluation des coûts de la vie

Pour calculer les coûts réels de la vie pour un étudiant des cycles supérieurs, nous avons eu recours à diverses sources. Nous avons comparé des enquêtes récentes de la Fondation canadienne des bourses du millénaire¹, de l'Aide financière aux études² et du Conseil du statut de la femme³. Ces données, issues d'enquêtes effectuées directement auprès d'étudiants, ont l'avantage de bien refléter les dépenses réelles. Afin d'établir les besoins qui seraient pris en compte, nous avons également utilisé une étude économique de la FEUQ sur l'impact économique des étudiants internationaux au Québec⁴, de même qu'une étude du CNCS sur les étudiants des cycles supérieurs⁵.

Dans notre évaluation des coûts de la vie pour les étudiants des cycles supérieurs, deux éléments nous ont semblé avoir un impact de première importance. D'une part, les coûts en logement, puisque seulement 5,9% des étudiants de doctorat résidaient chez leurs parents (CNCS : 2007) et, d'autre part, le fait d'avoir ou non des enfants. Ainsi, 93,6% des étudiants de doctorat, en 2006-07, habitaient en appartement et 3,4% habitaient en chambre. Dans l'ensemble de ce groupe, 21,1% habitaient seuls et 1,9% étaient des adultes monoparentaux (CNCS : 2007). Par ailleurs, 19 % des étudiants de doctorat avaient une ou plusieurs personnes à charge (CNCS : 2007). L'étude de la Fondation des bourses du millénaire⁶ révélait que ce sont les étudiants vivant en appartement, seul ou

¹ Fondation des bourses du millénaire. 2003. *Joindre les deux bouts : enquête sur la situation financière des étudiants 2001-2002*. Ottawa : FBM, 127 p. et Fondation des bourses du millénaire. 2004. *Le prix du savoir 2004, L'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants du Canada*. Ottawa : FBM, 409 p.

² Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Aide financière aux études. 2003b. *Enquête sur les conditions de vie des étudiants de la formation professionnelle au secondaire, du collégial et de l'université. Décrochettes rêves*. Québec : MELS, 357 p.

³ Québec, Conseil du statut de la femme. 2004. *Maintenir le soutien financier aux études et s'adapter aux nouvelles réalités*. Québec : CSF, 68 p.

⁴ Fédération étudiante universitaire du Québec. 2003. *L'impact des étudiants internationaux dans l'économie québécoise*. Montréal : FEUQ, 26 p.

⁵ Conseil national des cycles supérieurs. 2007. *Les sources et modes de financement des étudiants aux cycles supérieurs (données préliminaires)*

⁶ Fondation des bourses du millénaire. 2003. *Op. Cit.* p. 84.

avec un colocataire qui n'est pas leur conjoint, qui connaissaient le plus de précarité et avaient le plus tendance à s'endetter.

Tableau I : Situation d'habitation des étudiants aux cycles supérieurs selon le type de programme et le régime d'études entre janvier 2006 et décembre 2006

	TEMPS COMPLET	TEMPS PARTIEL	EN RÉDACTION	MAÎTRISE	DOCTORAT	AUTRES PROGRAMMES	POPULATION TOTALE
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Chez ses parents	11,1	7,7	3,8	11,0	5,9	11,9	9,8
Seul en appartement	18,4	14,0	11,4	16,6	21,1	11,0	17,0
Avec colocataire(s)	23,9	11,1	21,0	25,4	16,5	15,1	21,2
En couple sans personne à charge	28,3	27,7	45,7	30,3	33,9	21,9	29,6
En couple avec personne à charge	11,8	32,8	14,3	10,8	17,1	31,5	16,0
Famille monoparentale	1,6	3,8	0,0	1,0	1,9	5,0	1,9
En chambre	4,2	0,9	2,9	3,7	3,4	2,7	3,4
Changeant ou Sans réponse	0,8	2,1	1,0	1,3	0,3	0,9	1,0
Total	100,1	100,1	100,1	100,1	100,1	100,0	99,9

Source : CNCS, 2007, *Les sources et modes de financement des étudiants aux cycles supérieurs*

Les montants indiqués dans les tableaux II et III à titre de dépenses en nourriture, en transport, en dettes, etc. proviennent de l'enquête de l'Aide financière aux études citée précédemment. Ces statistiques sont pertinentes car elles proviennent directement d'une évaluation, par les étudiants québécois eux-mêmes, de leurs dépenses réelles. Nous avons écarté toutefois les données sur les dépenses consacrées aux droits de scolarité et aux frais afférents pour différentes raisons. Ces données ne sont pas ventilées par cycle d'études, ce qui aurait pu entraîner une sous-estimation des dépenses réelles des étudiants des cycles supérieurs qui sont beaucoup moins nombreux que les étudiants de 1^{er} cycle. Par ailleurs, nous avons souhaité évaluer directement l'impact des frais afférents, lesquels varient énormément d'une université à l'autre. De même, nous avons différencié les coûts en deux profils, soit l'étudiant sans enfant à charge et l'étudiant avec enfant à charge. Cela se justifie par les différences fort importantes entre les deux groupes, en particulier sur le plan des dépenses en logement, en nourriture et en transport.

Pour ce qui est du rapport entre les frais de scolarité et les frais afférents, ou frais connexes, l'évaluation se complique par l'écart parfois extrême qui peut exister entre les universités québécoises. Ainsi, en 2006-2007, un étudiant de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue devait payer 206\$ par année en frais connexes, alors qu'un étudiant de McGill payait entre 1 037 \$ et 1 518 \$ par année. Un tel écart rend difficile la

constitution d'une moyenne véritablement représentative. Un autre élément qui complique le calcul est celui de la prise en compte de services différents d'une université à l'autre, notamment du côté des assurances collectives. Nous avons donc fait deux moyennes pour illustrer la différence notable entre les universités anglophones et francophones. En moyenne, les étudiants paient 678 \$ par année de plus en frais connexes à McGill et Concordia, par rapport aux universités francophones. Cela dit, c'est surtout à McGill que ces frais sont très élevés, chaque étudiant payant en moyenne 1 278 \$ par année en frais afférents.

Tableau II : Dépenses mensuelles moyennes et total annuel, étudiant sans enfant à charge

Frais de subsistance	Mensuel	Annuel
Logement*	388,50	4 662,00
Alimentation	197,16	2 366,00
Vêtements et chaussures	54,58	655,00
Sports et loisirs	135,67	1 628,00
Sous-total	775,91	9 311,00
Dépenses ponctuelles	Mensuel	Annuel
Matériel et livres scolaires	51,25	615,00
Droits de scolarité**	147,33	1 768,00
Frais afférents***	57,49	689,86
Sous-total	256,07	3072,86
Non-inclus dans l'AFE	Mensuel	Annuel
Transport	89,08	1 069,00
Internet****	24,45	293,40
Dettes*****	58,00	696,00
Sous-total	171,53	2 058,40
Total	1203,51	14 442,26

Source : Aide financière aux études, 2003b, p. 90 et p. 92.

* Moyenne des dépenses effectuées par les non-bénéficiaires et les bénéficiaires de l'AFE.

** Selon le MELS, année 2007-2008.

*** Moyenne des frais connexes médians dans l'ensemble des universités québécoises, selon la Fondation canadienne des bourses du millénaire, pour 2003-2004.

**** Moyenne du tarif avant taxes pour le service de base des deux principaux fournisseurs Internet au Québec.

***** Selon la Fondation canadienne des bourses du millénaire et non ventilées selon la variable des enfants à charge.

Tableau III: Dépenses mensuelles moyennes et total annuel, étudiant avec enfant à charge

Frais de subsistance	Mensuel	Annuel
Logement*	659,50	7 914,00
Alimentation	357,75	4 293,00
Frais de garde**	151,00	1 812,00
Vêtements et chaussures	52,92	635,00
Sports et loisirs	94,92	1 139,00
Sous-total	1 316,09	15 793,00
Dépenses ponctuelles	Mensuel	Annuel
Matériel et livres scolaires	46,75	561,00
Droits de scolarité***	147,33	1 768,00
Frais afférents****	57,49	689,86
Sous-total	256,07	3072,86
Non-inclus dans l'AFE	Mensuel	Annuel
Transport	128,58	1 543,00
Internet*****	24,45	293,40
Dettes*****	58,00	696,00
Sous-total	211,03	2 532,40
Total	1 783,19	21 398,26

Source : Aide financière aux études, 2003b, p. 90 et p. 92.

* Moyenne des dépenses effectuées par les non-bénéficiaires et les bénéficiaires de l'AFE.

** Moyenne basée sur les services de garde à 7 \$.

*** Selon le MELS, année 2007-2008.

****Moyenne des frais connexes médians dans l'ensemble des universités québécoises.

****Moyenne du tarif avant taxes pour le service de base des deux principaux fournisseurs Internet au Québec.

*****Selon la Fondation canadienne des bourses du millénaire et non ventilées selon la variable des enfants à charge, pour 2003-2004.

Un étudiant aux cycles supérieurs n'ayant pas d'enfant à charge aurait donc, selon ces calculs, des dépenses annuelles réelles de 14 442 \$. Ces dépenses sont de beaucoup inférieures à celles des étudiants ayant des enfants à charge. Pour ceux-ci, les dépenses réelles s'élèvent à 21 398 \$, soit 6 956 \$ de plus que leurs compères sans enfants. Les dépenses correspondant aux frais de subsistance dans le langage de l'AFE (c'est-à-dire excluant les droits de scolarité et les frais afférents, le matériel scolaire, l'Internet, les transports et les dettes) représentent donc en moyenne des dépenses réelles de 9 311 \$ pour les étudiants sans enfants et de 15 793 \$ pour les étudiants avec enfants à charge.

En observant ces chiffres de plus près, on constate que les cinq dépenses principales des étudiants avec enfants diffèrent de celles des étudiants sans enfants. Ainsi, les dépenses les plus importantes pour les premiers sont, dans l'ordre, le logement, l'alimentation, les droits de scolarité et frais afférents, les frais de garde et le transport. Pour les seconds, on parlera plutôt du logement, des droits de scolarité et frais afférents, de l'alimentation, des sports et loisirs et du transport. Non seulement l'ordre de ces dépenses sont-elles différentes, mais le niveau de celles-ci varie aussi. Ainsi, les étudiants avec enfants paient beaucoup plus pour le logement (+ 41 %), pour la nourriture (+ 44 %) en plus de

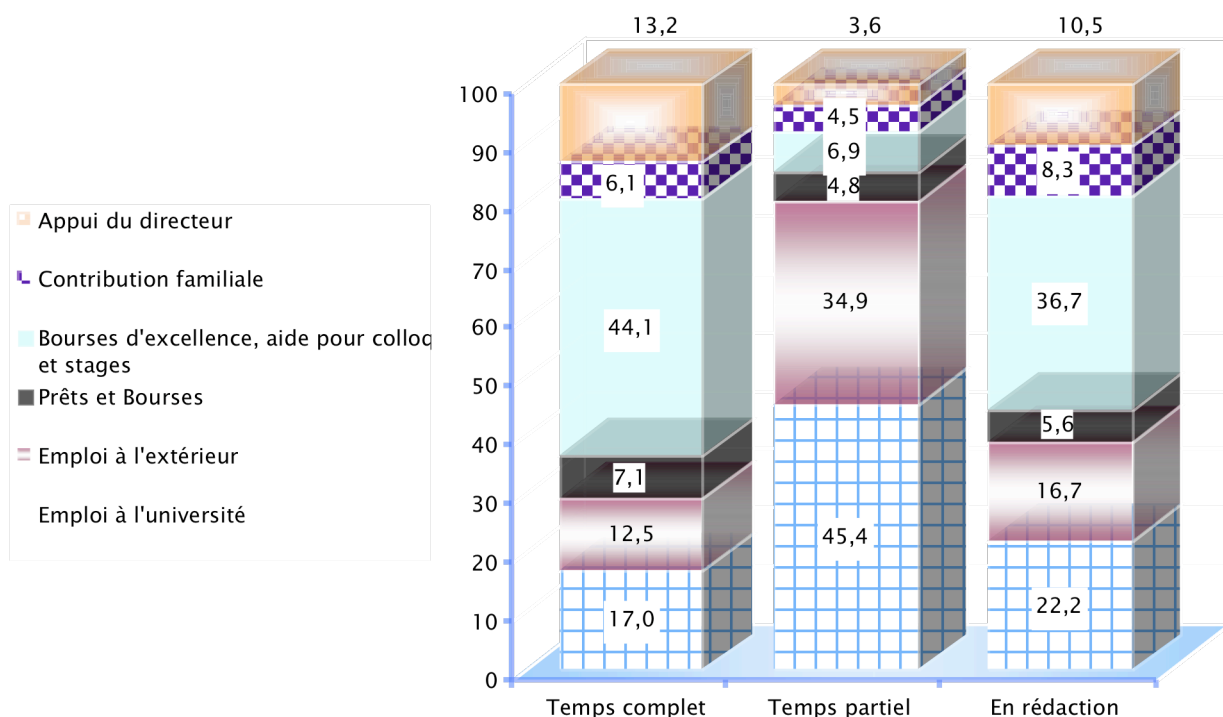
devoir faire face à des frais de garde souvent importants, en particulier lorsqu'ils n'ont pas accès aux services de garde à bas tarifs. Plus inquiétant, on constate que les étudiants avec enfants doivent rogner jusque dans les dépenses directement liées à leurs études. Ils investissent en effet moins d'argent dans l'achat de matériel et livres scolaires que leurs collègues sans enfant. De la même façon, ces derniers peuvent dépenser beaucoup plus en sports et loisirs (+ 30 %) et légèrement plus en vêtement et chaussures (+ 3 %).

Financement disponible⁷

Situation financière générale des étudiants au doctorat

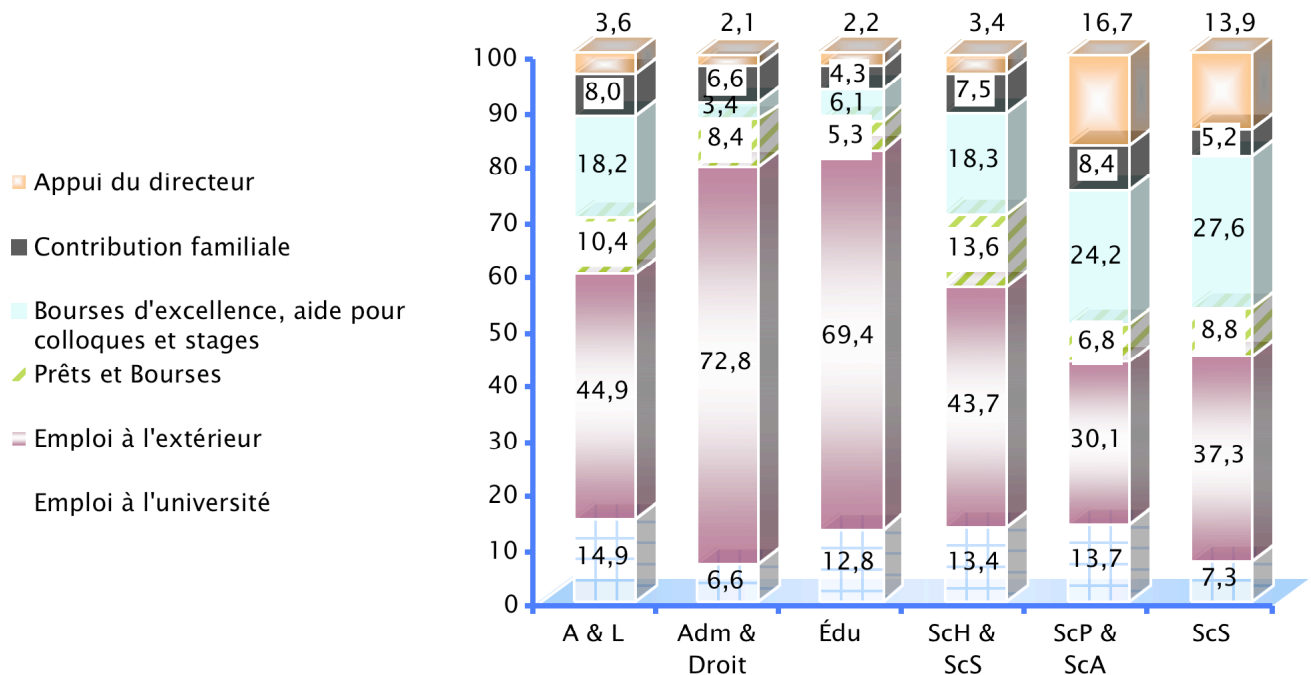
La moyenne du financement reçu pour les étudiants au doctorat s'élève à 26 692 \$. En ce qui concerne les étudiants en sciences humaines et sociales (maîtrise et doctorat), le niveau de financement reçu se situe à 22 995\$. La répartition par régime d'études et par secteur en est illustrée par les graphiques suivants :

Graphique I : Répartition des modes de financement des étudiants au doctorat de type recherche en 2006, selon le régime d'études



⁷ Toutes les données de cette section sont tirées de : CNCS, 2007, *Les sources et modes de financement des étudiants aux cycles supérieurs*

Graphique II: Répartition des modes de financement en 2006 selon le secteur d'études



En 2006, les étudiants en Arts et Lettres (A & L) et en Sciences humaines et sociales (ScH & ScS) – où se retrouvent les programmes de psychologie – continuaient d’être moins bien financés que leurs collègues d’Administration et Droit (Adm & Droit) ou d’Éducation (Édu). Ils sont aussi plus nombreux à être inscrits à temps partiel. Tous ces facteurs influent à la hausse sur leur financement. Le secteur des Sciences pures et appliquées (ScP & ScA) ne semble pas avoir vu le financement de ces étudiants progresser beaucoup depuis 6 ans, alors que le financement des étudiants en Science de la santé (ScS) a fait un bond de presque 10 000 dollars par année.

Le tableau IV donne une bonne idée des revenus bruts que les étudiants des différents secteurs d’études ont tirés de leurs emplois en 2006. Ainsi, 41 % des étudiants en Administration et Droit ont gagné plus de 30 000 dollars par année, contre 35 % de leurs collègues en Éducation. Le secteur des Sciences de la santé suit d’assez près, avec 32,9 % de ses étudiants se trouvant dans ce cas. Près de la moitié des étudiants en Arts et Lettres (54,6 %) et en Sciences humaines et sociales (48 %) tiraient moins de 15 000 dollars de revenus bruts de leurs emplois, ce qui les place sous le seuil de pauvreté. Du côté des étudiants en Sciences pures et appliquées, approximativement la moitié (54,3 %) d’entre eux gagnait entre 11 000 et 29 999 dollars bruts par année dans leurs emplois.

Tableau IV : Répartition du revenu brut annuel des étudiants aux cycles supérieurs en 2006, selon le secteur d'études

	Arts & Lettres	Admin. & Droit	Éducation	Sciences humaines et sociales	Sciences pures et appliquées	Sciences de la Santé	Population Totale*
Moins de 7 000 \$	18,2 %	11,5 %	15,0 %	13,6 %	17,4 %	8,5 %	14,1 %
7 000 \$ à 10 999 \$	15,9 %	12,8 %	12,5 %	13,6 %	8,0 %	8,5 %	10,5 %
11 000 \$ à 14 999 \$	20,5 %	10,3 %	5,0 %	20,8 %	14,5 %	8,5 %	13,9 %
15 000 \$ à 20 999 \$	18,2 %	9,0 %	10,0 %	17,6 %	23,9 %	23,2 %	18,4 %
21 000 \$ à 29 999 \$	11,4 %	11,5 %	12,5 %	12,0 %	15,9 %	14,6 %	13,5 %
30 000 \$ à 39 999 \$	11,4 %	7,7 %	7,5 %	9,6 %	6,5 %	12,2 %	9,2 %
40 000 \$ et plus	0,0 %	33,3 %	27,5 %	8,8 %	8,7 %	20,7 %	16,0 %
<i>Sans Réponse</i>	4,5 %	3,8 %	10,0 %	4,0 %	5,1 %	3,7 %	4,4 %
Total	100,1 %	99,9 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	99,9 %	100,0 %

C'est donc sans surprise que l'on constate qu'à peu près 70 % du financement total moyen des étudiants en Administration et Droit (72,8 %) et en Éducation (69,4 %) provenait d'emplois extérieurs. Cette source de revenu est d'ailleurs toujours la plus importante, notamment en raison des étudiants à temps partiel présents dans l'ensemble des secteurs. Cela dit, on note tout de même que dans le cas des étudiants en Sciences pures et appliquées et des Sciences de la santé, le financement provenant d'emplois extérieurs n'est que légèrement supérieur à celui provenant des bourses d'excellence et de l'aide pour colloques et stages. Si l'on ajoute l'appui du directeur, le financement provenant de l'université et des fonds subventionnaires dépasse même celui provenant d'emplois extérieurs dans ces deux secteurs d'études.

Par ailleurs, on note que l'Aide financière aux études du gouvernement québécois est une source de financement légèrement plus importante pour les étudiants en Arts et Lettres ainsi que pour ceux en Sciences humaines et sociales. Or, ce financement entraîne un endettement, en raison de la partie remise sous forme de prêt, et est d'un niveau passablement inférieur aux bourses offertes par les fonds subventionnaires fédéraux et provinciaux. De plus, les règles de l'Aide financière aux études limitent les possibilités, pour les étudiants, de se procurer des revenus grâce à d'autres sources. L'AFE venant en aide aux étudiants les plus pauvres, le fait d'en bénéficier est un indicateur de précarité. Ces deux secteurs d'études semblent toujours offrir une proportion moins grande du financement en bourses d'excellence que les secteurs des Sciences pures et appliquées et des Sciences de la santé.

On peut également noter les éléments suivants en ce qui a trait à l'endettement :

Tableau V : Répartition des dettes accumulées depuis le début des études collégiales par les étudiants au doctorat en 2006, selon le régime d'études, en sciences humaines et sociales (ScH & ScS)

	DOCTORAT	TEMPS COMPLET	TEMPS PARTIEL	ScH & ScS
30 000 \$ et plus	12,4	8,4	5,0	10,6
24 000 \$ et plus	20,7	14,3	8,0	17,1
18 000 \$ et plus	29,8	24,0	13,9	27,6
12 000 \$ et plus	40,5	36,5	30,7	40,7
6 000 \$ et plus	52,1	48,9	41,6	52,0
Moins de 6 000 \$	39,7	42,8	53,5	40,7
Refus	8,3	8,4	5,0	7,3
Total	100,1	100,1	100,1	100,0

Discussion et conclusion

Comme leurs collègues des autres champs d'études en sciences humaines et sociales, les doctorants en psychologie sont aux prises avec des revenus d'emplois inférieurs aux étudiants des autres grands secteurs, les poussant à avoir recours davantage à l'Aide financière aux études. Or le recours à l'AFE a pour conséquence directe l'augmentation de l'endettement. De plus, les sommes versées par l'AFE sont inférieures aux bourses des conseils subventionnaires, d'ailleurs en nombre moins élevées pour les étudiants et chercheurs en sciences sociales et humaines. De plus, au moment d'entreprendre son internat – à la fin de ses études – le doctorant en psychologie ne peut plus compter sur ces sources de financement que sont les bourses des conseils subventionnaires et l'AFE, ayant dépassé les délais.

C'est donc dans un contexte financièrement difficile que le doctorant en psychologie entame son internat, pour la plupart non rémunéré. Il est ainsi forcé de s'endetter ou d'occuper un autre emploi en plus de son travail d'interne en psychologie, compromettant ainsi la qualité de son travail et apprentissage.